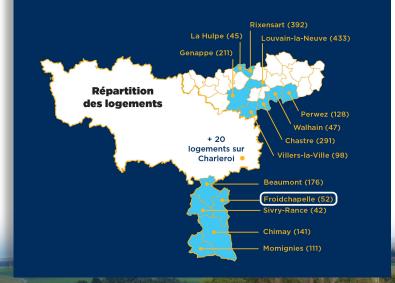
LE LOGEMENT PUBLIC À FROIDCHAPELLE



Qui gère le logement public en Wallonie?

Une Société de Logement de Service Public (S.L.S.P.) a pour mission de fournir des logements décents à loyer modéré aux personnes qui présentent des difficultés à se loger sur le marché privé.



Elle gère le parc locatif social, met en location, rénove et construit des logements publics. Dans sa relation avec les locataires, en plus d'assurer un rôle de propriétaire, elle effectue un accompagnement social.

Actuellement, 63 S.L.S.P. sont réparties sur le territoire de la Wallonie et travaillent en partenariat avec des communes définies et en relation de proximité avec la population. Ce sont les acteurs de terrain de la politique du logement.

Notre Maison est la Société de Logement de Service Public en charge (parmi ses 13 communes-partenaires) des habitations publiques à Froidchapelle.



Les conditions d'accès aux logements publics ?

Les chiffres ci-dessous sont repris à titre indicatif. Les loyers dépendent des revenus de chaque ménage et du logement.

















Les logements publics peuvent être de type « social », « moyen » ou « d'équilibre ». Ils sont réservés à une population qui n'est ni propriétaire, ni usufruitier d'un bien et dont les revenus ne dépassent pas un certain seuil. Le calcul du loyer de l'habitation sera différent suivant la classification du logement :

- S'il s'agit d'un logement « social », le loyer sera variable et giusté en fonction des revenus du ménage. A titre d'exemple, une personne isolée peut prétendre à un logement social si ses revenus sont inférieurs à 29.100€ imposables par an.
- Le logement « moyen » est destiné aux personnes ayant des revenus « moyens ». Supérieurs aux revenus modestes, ils se situent entre 29.100€ et 45.100€ imposables annuels pour une personne isolée. Le loyer, fixe cette fois, représente 5% du prix de revient de l'habitation. Son prix varie entre 285€ et 500€ pour un logement 1 chambre.
- Le logement « d'équilibre » propose également un loyer fixe. Celui-ci est défini par comparaison avec la valeur locative d'un logement similaire dans la commune et représente une somme de 10 à 15% inférieure aux prix du marché. Le ménage qui y prétend doit toutefois avoir des revenus imposables au moins 4 fois supérieur au loyer.

The offre diversifiée et adaptée

Notre Maison s'accorde aux besoins ressentis dans les communes, y compris en milieu rural comme à Froidchapelle.

Dispersés sur l'ensemble du territoire et intégrés dans le parc immobilier froidchapellois, les logements publics invitent à une mixité sociale. Pour briser les risques de ghettoïsation que le logement social a connu par le passé, Notre Maison mise aussi sur des conditions d'accessibilité variées et sur une diversité typologique des habitations publiques proposées (appartement ou maison, de 1 à 4 chambres, adaptables ou non, locatif ou acquisitif).

Typologie

11 x 1ch 25 x 2ch 13 x 3ch 3 x 4ch



Concrètement, à Froidchapelle

En 15 ans, Froidchapelle est passé de 0 à 52 logements publics, permettant de satisfaire une partie de la demande croissante dans la Botte du Hainaut.

De construction relativement récente, ces habitations publiques bénéficient des dernières avancées en termes de performance énergétique et de techniques de construction. Elles possèdent tout le confort d'une architecture moderne (matériaux durables, isolation de qualité, maximisation des espaces) en cohérence avec l'environnement dans lequel elles s'intègrent. Les normes énergétiques supérieures à celles imposées par la Région wallonne et les réductions qui en découlent répondent aussi bien aux enjeux de la transition écologique qu'aux missions d'accompagnement social des locataires.

À cette offre croissante vient s'ajouter une construction, en cours depuis 2021, de 11 logements sur Boussu-lez-Walcourt dont 3 logements sont prévus à la vente. Les locataires prendront possession des lieux en 2022, ce qui portera dès lors l'offre totale de logements publics au nombre de 60 sur la Commune.

